

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 02 Juin 2009

Présents : Mesdames Alglave-Castagnié, Gardel, Maison, Talou ; Messieurs Morisse, Duppi, Gipoulou, Bresson, Lorblancher, Pouzet, Sartrand

Excusé : Mr Biard

Absent : Mr Cheval

Secrétaire de séance : Mr Lorblancher JC

Début de séance à 20 h 45

Lecture du compte-rendu de la dernière réunion par Mr Bresson.

Monsieur le Maire commence la réunion par les délibérations :

- **SIVOM** : la municipalité accepte la modification de Statuts du SIVOM qui étend sa compétence optionnelle "Etude et élaboration de cartes communales " à "Révision de cartes communales", accord du conseil.
- **Contrats d'objectifs** : afin d'obtenir des subventions du conseil général, le conseil municipal doit annuler les deux anciens projets contractés par l'ancienne municipalité **GRENIER A GRAIN ET WC FOIRAIL SUD** pour les remplacer par les nouveaux (foyer rural, cloches de l'église) accord du conseil.
- **Les subventions aux associations**

Comme convenu, le conseil a décidé une hausse progressive des aides aux associations. Les associations dont les bilans financiers ont été renvoyés recevront la subvention, les autres sont en suspens. Sur six nouvelles demandes le Conseil en accepte cinq.

- **Convention de partenariat avec l'association culturelle CLEM**

Monsieur Bresson donne lecture du projet de convention de partenariat culturel entre la commune et l'association CLEM concernant les prestations de moyens matériels et humains. Les nouvelles réglementations administratives imposent cette procédure aux collectivités pour une totale transparence. Acceptation du projet par 7 voix pour, une abstention (Bernard Pouzet), une contre (Jean-Alain Sartrand), monsieur le Maire et Mme Maison ne participant pas au vote.

Remarque est faite qu'il serait souhaitable que les documents lus en Conseil soient remis au préalable aux élus afin d'en faciliter la compréhension. Une mention sera ajoutée sur les convocations en ce sens.

- **ZAD** : Monsieur le Maire propose de créer une **Zone d'Aménagement Différé** afin de pouvoir installer de nouveaux équipements publics sur la commune (terrain de sports, parking). Le terrain idéal est situé en face de l'école ; après explications du fonctionnement du droit de préemption urbain et de la ZAD le maire fait passer au vote : huit pour, trois contre (JA Sartrand, Bernard Pouzet, Sandrine Alglave-Castagnié).

- **Assainissement collectif**

Une délibération doit être prise pour accepter le rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau.  
Accord du conseil.

Les tours de gardes sont attribués pour les **Elections européennes**.

**TRAVAUX :**

- les travaux du carreyrou du jardin du presbytère réalisés par nos soins commenceront après le 15 juin.
- Après présentation des devis sur la répartition des moteurs des cloches de l'église, le conseil municipal accepte ceux-ci et les travaux seront réalisés après la saison estivale.
- Le groupe de jeunes de CONCORDIA sera présent durant le mois de juillet et aura en charge l'aménagement du jardin médiéval.
- Les travaux de remplacement des bordures sur la RD 660 seront réalisés courant juin.
- Suite aux problèmes de santé d'un employé municipal, certains travaux ont du être repoussés après la saison estivale (câblage place centrale, aire de jeux, pose de panneaux routiers...)
- Le rendez-vous entre l'expert des assurances, l'Architecte des Monuments Historiques et Monsieur le maire est prévu mercredi 03 juin à 14 heures dans l'église pour évaluer les devis et les travaux à réaliser suite à la tempête de janvier dernier.

**ANIMATIONS**

- Les documents relatifs aux futures animations sont distribués.
- Le repas de village se déroulera le vendredi 19 juin à 20 h sur la place centrale ouvert à tous les habitants de la bastide.
- Un vin d'honneur sera organisé le 04 juillet pour la venue d'un groupe d'habitants de Rhinau (Alsace)

La séance est levée à 00 h 15